



C'est une blague de mauvais goût de l'artiste Mink's sur les réseaux sociaux.

Mink's, le rappeur camerounais, qui a taillé sa notoriété auprès du grand public grâce notamment à son titre « Le Gars est laid » sorti en 2016, a publié une photo de lui sur sa page Facebook, avec en légende le message suivant : « **Si aujourd'hui tous les gars décident de chercher les filles qui ont l'argent.. tu auras un gars ? Les Organes BONJOUR** », a-t-il écrit.

Seulement, en dessous de cette publication suivie par près de 800K personnes, un fallower a collé un commentaire qui a attiré l'attention: « **Pendant que Tenor fait le tour du monde avec des hits, toi tu fais des photos avec filtre** ».

Immédiatement, Mink's a réagi par des propos extrêmement choquants : « **Je n'ai pas encore le cœur pour vendre quelqu'un boss** ».



7 437 3 092 commentaires • 24 partages

J'aime Commenter Partager



Stéphane Akam

C'est grave ce genre d'insinuation... même dans les blagues on ne dit pas ce genre de chose....

Une réaction jugée maladroite et disproportionnée qui a provoqué le courroux de plusieurs internautes.

Jeté à l'eau chaude des réseaux sociaux, Mink's n'a pas eu le choix que de faire son mea-culpa. «J'ai eu à faire un commentaire désobligeant il ya quelques heures à l'endroit d'un fan sans en mesurer la portée.. Loin de moi le fait de vouloir nuire ou offenser qui que ce soit de part mes propos. Je ne me réjouis et je ne me réjouirai jamais du malheur d'un quelconque individu à plus forte raison un frère d'arme ».

**MiNk's**

12 m ·



J'ai eu à faire un commentaire désobligeant il ya quelques heures à l'endroit d'un fan sans en mesurer la portée..

Loin de moi le fait de vouloir nuire ou offenser qui que ce soit de part mes propos.

Je ne me réjouis et je ne me réjouirai jamais du malheur d'un quelconque individu à plus forte raison un frère d'arme..



Mais trop tard. Certains followers estiment que Mink's a exprimé sa réelle pensée, réconfortant ceux qui allèguent que dans le show-bizz il faut parfois des sacrifices pour rester au devant de la scène.

Rappelons que la jeune Erica Mouliom décédait le 15 juillet 2021, dans un accident de la route dans lequel l'artiste Tenor était impliqué. La justice jusqu'à ce jour n'a jamais tranché sur l'affaire.

Poursuivi pour homicide involontaire et placé en détention provisoire à la prison centrale de New-Bell, le rappeur Tenor, le 27 septembre 2021, sera remis en liberté, après avoir introduit une requête devant le Tribunal de première instance (TPI) de Douala-Bonanjo.